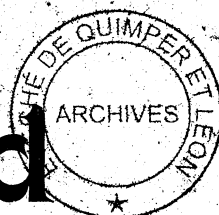


3^e Année - N^o 29



AVRIL 1938



Bretoned

ar

C'hreiste

BULLETIN MENSUEL

DE LA

Colonie Bretonne de Dordogne et du Sud-Ouest

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

au 24, Boulevard de Vésone, PÉRIGUEUX

DIRECTEUR :

Abbé MÉVELLEC

AUMONIER DES BRETONS

Téléph. 11.34

C/C Bordeaux 49.482

Prix de l'Abonnement : 10 fr.

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

Articles de Ménage
et Agricoles

BONNET Frères

4, Rue Taillefer

Henri Esders

DE PARIS

18, Rue des Mobiles-de-Coulmiers

PÉRIGUEUX

Vêtements

pour Hommes
Jeunes Gens
et Enfants

CHARBONS

HERMENT Tél. 161

E. ROUX SUC

Ancien collaborateur

25, Rue Louis-Mie - PÉRIGUEUX

QUALITÉ, POIDS

Prix spéciaux à partir de 1000 k

Spécialités de VINS BLANCS
de Monbazillac
et Bergerac

J. PAUZAT

BERGERAC (Dordogne)

AUTOMOBILES

SIMCA-FIAT • HOTCHKISS

E. FEUILLADE

88, rue Paul-Bert, PÉRIGUEUX, Tél. 683

Grand choix de véhicules
d'OCCASION toutes marques

QUINCAILLERIE

PRADIER - LESTANG

Rue de Bordeaux

PÉRIGUEUX

CABINET DENTAIRE

Maurice ROUMY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine

CONSULTATIONS :

Périgueux, 4 bis. Rue Limogeane,
2. Rue de la Miséricorde, de 9 h. à midi
et de 2 h. à 7 h.

Rouffignac, tous les dimanches
de midi à 4 h.

Lisle, tous les mardis, de midi à 4 h.

Le Buisson, tous les vendredis, de
9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

Savignac-les-Eglises, tous les
lundis, de 9 h. à midi

CHAUFFAGE CENTRAL

Fumisterie = Marbrerie
Installations Sanitaires

SARTORI PÉRIGUEUX

5, rue du IV-Septembre
Téléphone 2.13

FABRIQUE DE VANNERIE

CHABRELIE Frères

10, Rue du IV-Septembre - Périgueux

Téléphone 6.28

Echelles et Meubles en bois blanc

P. LASSÈRE

BONNETERIE

BLANC

PÉRIGUEUX

HOTEL FÉNELON

A. PASSERIEUX

Cuisine

Périgourdine

PRIX MODÉRÉS

Rendez-vous des Bretons



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2020

LUNDI DE PAQUES

sous le vocable de SAINT YVES, patron de la
Bretagne, 12^e Pardon des Bretons du Périgord,
en l'église de la Cité à Périgueux.

Confessions bretonnes à partir de 7 heures.

Messes de communion de 7 heures à 9 heures.

10 h. 1/4: Grand'Messe solennelle chantée par M. le
Supérieur du Grand Séminaire.

A l'Evangile, sermon breton sur Saint-Yves, patron
de la Bretagne, par M. l'abbé Donniou, curé à Grate-
loup, dans l'Agenais, originaire de Locarn, dans le dio-
cèse de Saint-Brieuc.

Après le Credo, chant du cantique à Saint-Yves:
Nan n'eus ket en Breiz...

A 2 h. 1/2: Magnificat. Grandes litanies et départ
pour la procession derrière le drapeau de l'Union
régionaliste bretonne et celui des Bretons d'Aquitaine,
derrière les deux bannières et la statue de Ste-Anne.

Bénédictio du Saint-Sacrement et distribution de
médailles de Ste-Anne.

3 h. 1/2: Salle de l'Horticulture, séance récréative
bretonne. Représentation de Jean-Marie, d'André
Theuriot; exécution des pas bretons les plus célèbres,
chants bretons.

*
**

Des hermines bretonnes seront vendues à la porte
de l'église, ainsi que le nouveau recueil de cantiques
bretons pour le Pardon.

*
**

Une quête sera faite à vêpres pour la statue de Ste-
Anne et les accessoires de la bannière.

*
**

La procession sera filmée, comme l'année dernière.

*
**

Venez le plus nombreux possible en costume.

*
**

Pour ceux qui seraient gênés pour le repas de midi,
nous faisons savoir qu'au restaurant Passerieux, cours
Fénelon, il y a des repas pour 9 francs, vin compris, et
prix spéciaux pour les enfants.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Agenais:

Le 13 février, a été baptisée à Lévigac-de-Guyenne, Monique-Marie-Clotilde Moguerou, fille d'Hervé Moguerou et de Perrine Godec, de Guiclan (Finistère).

Parrain: Pierre Queyssie, de Roumagne.

Marraine: Marie Godec, de Lévigac.

Périgord:

Le 13 mars, a été baptisée à Neuvic, Monique-Yvonne-Marie Penvenn, fille d'Yves Penvenn, de Peumerit, et de Maria Le Rhun, née à Plonéour-Lanvern.

Parrain: Vincent Le Rhun, de Dairau en Neuvic.

Marraine: Marie Alanou, de Robières en Grignols.

On nous annonce par ailleurs la naissance d'une petite fille chez Denis François, du Rimondin en Chancelade.

MARIAGES

Agenais:

Le samedi 26 février, a été célébré, en l'église de Marmande, le mariage de François Ledan, de Romesting, et de Victorine Le Guenn, de Marmande.

*
**

Le 28 février, à Escassefort, François Le Moigne, de Bourgougnague, a épousé Marie Yan, d'Escassefort.

DECÈS

Le 22 février, a été enterrée à Escassefort, Marie-Anne Bouzard, de Larting, âgée de 54 ans, originaire de Gouézec (Finistère).

Vous qui n'avez point encore réglé votre abonnement au bulletin des Bretons, vous qui n'avez pas encore payé votre cotisation à l'Union Bretonne

Profitez :

**du Pardon des Bretons à Périgueux
du Pardon des Bretons à Seyches
du Pardon des Bretons à Peyragude
du Congrès des Bretons Bergerac**

MERCI D'AVANCE.

LE DIMANCHE DE QUASIMODO

Bénédiction du VITRAIL de SAINTE ANNE

DANS L'ÉGLISE DE SEYCHES

Sous la présidence de M. l'Abbé CALET

Directeur des Pèlerinages de Sainte-Anne-d'Auray

Voici le programme des cérémonies:

La veille, confession à partir de 6 heures. Le jour même, messes et confessions à partir de 7 h. 1/2, heure légale.

A 8 heures: *Messe de communion* par M. l'abbé Calet, directeur des Pèlerinages de Ste-Anne-d'Auray.

10 h. 1/2: Grand'Messe solennelle avec diacre et sous-diacre.

A l'Evangile, allocution bretonne de M. l'abbé Béchenne, professeur au Petit Séminaire de Bergerac.

A l'offertoire, cantate à Sainte-Anne. A la fin de la messe, l'Angélus en Breton.

A 2 h. 1/2: Magnificat. Allocution française de M. l'abbé Calet. Bénédiction du vitrail.

Chants des grandes litanies et départ pour la procession dans les rues de la ville, derrière les drapeaux bretons et français, la bannière et la statue de Sainte-Anne.

Bénédiction du Saint-Sacrement.

A 4 heures: Séance de gala breton; interprétation de Jean-Marie, d'André Theuriet, de l'Académie française, par la troupe Arvor-Périgord; exécution des pas bretons les plus célèbres et chants de chœurs bretons: Sao Breiz Izel, Bro goz Mazadou, An tri Angelus, Kousk Breiz Izel.

Cette séance sera au profit du vitrail de Ste-Anne, non encore entièrement payé.

*
**

Ce Pardon breton sera sans doute le plus beau que la colonie aura jamais vu. L'on se déplacera de Périgueux, de Bergerac, de toute la région de Marmande et d'au delà la Garonne. Nous désirons qu'on y vienne le plus possible en costume.

*
**

Le problème du repas de midi se posera pour plusieurs. L'on trouvera chez Mme Madec, restaurant, un repas complet à 12 francs, vin compris, et un petit repas à 8 francs.

L'entrée du spectacle breton sera gratuit pour tous les détenteurs de la carte de l'Union Bretonne. Les commissaires distribueront des cartes dès le matin.

*
**

Dès la veille, la statue de Sainte-Anne sera placée à l'église de Seyches et chacun pourra venir la vénérer. L'on trouvera des cierges à la sacristie.

Meubles MAURY

Maison fondée en 1889

ANDRÉ & RAYMOND

successeurs

MEUBLES

Modernes et Styles

TAPISSERIE - LITERIE
DÉCORATION

1, Rue Taillefer et Rue Chancelier-de-l'Hôpital

PÉRIGUEUX

TÉLÉPH. 11.44 — R. C. 9330
DEVIS SUR DEMANDE

Bureau de Placement

METAIRES

L'on demande des métayers pour une propriété située sur la limite de la Dordogne et de la Corrèze: 35 hectares de culture, 7 sacs de blé de semence, 5.000 pieds de tabac, 12 barriques de vin de récolte, pommiers et pruniers, 15 à 20 bêtes à corne, troupeau de moutons, porcs. Bâtiments d'habitation et d'exploitation en bon état. Libre au 15 août.

*
**

Pour une propriété dépendant du château de Goffre (Mlle Martineau), par Castillon-sur-Dordogne, libre le 8 septembre prochain: 60 hectares, dont 3 hectares de vigne; le reste en bois, prés et terres labourables. Attelage: une paire de bœufs et 4 vaches.

FERMES

A louer, moyennant des fournitures en nature tirées du jardin et de la basse-cour et le partage du prix du tabac, une propriété de 12 hectares dont 6 en terre labourable; trois hectares en bon état de culture avec plantation de tabac. Jardin potager avec cour d'arrosage; à 16 kilomètres de Périgueux. Habitation dans un pavillon de 5 pièces avec dépendances agricoles, bord d'une grande route, dans un petit bourg avec téléphone. On ne fournit pas de cheptel.

MAIN-D'ŒUVRE

L'on demande un ménage à la fois domestiques et métayers de réserve, payés moitié en espèces et moitié en nature, pour un château entouré de 4 hectares de prés et 3 hectares de terre.

Place libre tout de suite. Il y a des Bretons dans la région.

*
**

L'on demande des domestiques agricoles, ménage et célibataire, pour quatre propriétés.

BOULANGERIE - PATISSERIE - CONFISERIE

Spécialité: Les Châtaignes de Périgueux

M^{ON} MARCHAL & PAUTET

SALON DE THÉ
GLACES PORTATIVES
Exposition internationale
de Paris 1937
Diplôme et Médaille d'Or
Félicitations du Jury

9, Place de la Mairie, 9



PÉRIGUEUX

TÉL. 230 — R. C. 9.328
C/C Post. Bordeaux 54.774

A travers nos Réunions de Mars

1. Pardon des Bretons à Sainte-Alvère, le dimanche 6 mars.
2. Réunion du Conseil d'administration de l'Union Bretonne du Sud-Ouest, le dimanche 13 au matin, à Bergerac.
3. Le même jour, dans l'après-midi, réunion des Bretons à Mussidan, pour les secteurs de Neuvic, Mussidan, Villambard et Montpon.
4. Le dimanche 27 mars, assemblée générale de l'Union des Syndicats du Périgord-Limousin-Quercy, à laquelle est affilié le Syndicat des Bretons du Périgord.

*
**

Voilà en bref l'activité bretonne en mars.

*
**

A SAINTE-ALVÈRE

Trente cinq Bretons à la grand'messe et à la cérémonie de l'après-midi, au libéra pour les défunts de la colonie et les soldats morts à la guerre.

Vingt couverts au banquet.

C'était à peu près le chiffre d'il y a deux ans. Mais il faut noter que le canton du Bugue ne put guère fournir d'éléments, les Bretons étant invités au chef-lieu du doyenné pour la journée d'action catholique présidée par son Excellence Monseigneur Louis.

Mais au point de vue ferveur bretonne et zèle pour la cause, quel changement !

Le centre de santé Saint-Alvère est aujourd'hui l'un des premiers de la colonie pour soutien du journal et le paiement des cotisations à l'union Bretonne. Bravo Sainte-Alvère !

MUSSIDAN

Le très regretté M. Sélo de Suzur dans le Morbihan, parti à Tours depuis l'autre réunion, avait choisi pour le remplacer dans la charge de commissaire M. Sauvage, qui a des attaches à la fois avec Lorient, Nantes et La Rochelle. C'est donc ce dernier qui organisa la réunion et très bien.

A 3 heures, 35 Bretons attendaient, au patronage, l'Aumônier et Yves Le Lay, retour de Bergerac. Cantique à Sainte-Anne, distribution de médailles, conférence, distribution de cartes d'Union Bretonne, voilà comment se passa la réunion.

Tout comme Sainte-Alvère, Mussidan est un centre très dévoué au Bulletin et à l'Union Bretonne. Nous lui faisons tous nos compliments.

L'ASSEMBLEE DU PERIGORD-LIMOUSIN

Tous les journaux agricoles en ont parlé. Avec une grande ténacité, cette Union des Syndicats poursuit son œuvre d'études et de défense des intérêts paysans. Sur le terrain de la Mutualité et de la Coopérative, elle a réalisé de belles choses, et M. le docteur Verliac, qui a reçu l'héritage du journal de M. de Marcillac, s'emploie avec bonheur à faire pénétrer dans la masse paysanne les idées qui doivent présider à l'organisation de la profession agricole.

120 paysans assistaient à l'assemblée, dont 12 Bretons des environs de Périgueux.

RÉUNIONS D'AVRIL

La journée rurale de Lévigac-de-Guyenne, 3 avril, a obtenu un gros succès. 300 personnes assistaient aux séances de travail, le matin, et 600 à la messe de 11 heures. La J. A. C. est en bonne marche.

Nous avons compté une quarantaine de Bretons et de Bretonnes à cette journée.

STATUT POUR LES BAUX A FERME

par C. BONAVENTURE

Secrétaire du Syndicat des Bretons

Dans le numéro de janvier-février, j'ai abordé l'étude de la question des baux à ferme.

Je compte que d'autres compatriotes trouveront également quelques mots à dire sur cette question si délicate.

Aujourd'hui, je veux vous parler du métayage, du fermage, de la prise à charge du cheptel mort par le fermier et aussi quelques mots sur la plus-value au fermier sortant.

A mon avis, le métayage est une des causes de l'exode rural dans le Sud-Ouest. Pourtant, je ne veux pas faire une critique exagérée du métayage. Car le métayage, malgré tous ses inconvénients, présente quelques avantages. Il offre au jeune ménage débutant sans capitaux la possibilité de travailler en famille avec une certaine indépendance.

Mais, pour que ce ménage continue à rester à la terre, il faut qu'il y soit très intéressé, qu'il ait une stabilité et qu'il ne puisse même pas laisser cette terre trop facilement.

C'est-à-dire qu'il est indispensable que ce ménage devienne possesseur d'un chapte! vif, auquel non seulement les parents, mais même les enfants, s'attacheront tout en grandissant.

Donc, moralement, les propriétaires ont intérêt à encourager l'acheminement progressif vers le fermage; surtout que la famille qui cherche à progresser en travaillant dans son indépendance, est toujours intéressante.

Et si un fermier donne au propriétaire moins qu'un bon métayer, il donnera toujours bien plus qu'un mauvais, et le revenu sera beaucoup plus régulier.

J'estime que dans le Sud-Ouest, on peut s'établir fermier avec moins de capitaux qu'en Bretagne.

D'abord, à peu près dans toutes les fermes, on trouve fumier, paille et cheptel mort.

Ah! cette question de cheptel mort, elle n'est pas encore bien définie non plus!

Moi je crois que les Syndicats agricoles devraient pouvoir mettre sur pied un système d'amortissement

pour l'outillage, comme ont fait les Syndicats des hôteliers. Comme les experts prélèvent toujours de l'usure, il se produit souvent, à la sortie, un coup dur pour le fermier sortant et pour le propriétaire des difficultés à se faire payer l'usure.

Le système d'amortissement que je préconise supprimerait ces difficultés.

Prenons un exemple. Le fermier, rentrant pour neuf ans, prend un cheptel mort qui est évalué au total, 5.000 francs. D'accord avec le propriétaire, il verse 4 pour cent par an pour l'amortissement. A la sortie, cette somme sera déduite de la première estimation, c'est-à-dire des 5.000 francs.

En 9 ans, le fermier aura versé:
$$\frac{4 \times 5.000}{100} = 200 \times 9 = 1.800 \text{ francs.}$$

Le cheptel mort reste pour $5.000 - 1.800 = 3.200$ francs.

Si le fermier a été consciencieux, s'il a eu soin de son matériel, il ne subirait aucune perte.

Si, dans la durée du bail, le fermier a fait de grosses réparations, les experts devraient évidemment en tenir compte. Loyalement, il devrait y avoir une autre question à régler à la sortie; c'est la plus-value de la ferme si elle existe. Mais pour que la loi accorde la plus-value au fermier sortant, il faut que celui-ci puisse faire valoir l'état des lieux au moment de sa rentrée. Souvent les propriétaires s'opposent à tout cela parce qu'ils ont des fermes en mauvais état à louer.

Pourtant, j'estime que ce serait un bien pour la région, si propriétaires et fermiers pouvaient se mettre d'accord pour la plus-value. Les fermiers auraient tout intérêt à laisser leur ferme en bon état et les propriétaires auraient moins de friches à présenter à leurs acquéreurs. Même le rendement des récoltes pourraient être augmenté dans la région.

(A suivre)

T.S.F. — RADIO-PHONO — PICK-UP

Dépannage Radio
par
Technicien Diplômé

Membre honoraire de
l'UNION BRETONNE

H. LAMEYRE

Agent général des marques PHILCO et PATHÉ

1 et 3, Rue Berthe-Bonaventure - PÉRIGUEUX

Téléphone 151 - Regis. du Com. 9.430

LE DIMANCHE 1^{er} MAI

GRAND PARDON BRETON

à Notre-Dame de Peyragude, en Penne d'Agenais

Ce Pardon a été réclamé à plusieurs reprises par les Bretons des arrondissements de Villeneuve-sur-Lot et d'Agen et par la colonie du Quercy (Tarn-et-Garonne).

Aucun sanctuaire ne pouvait davantage les intéresser. Plantée sur une crête à une hauteur incroyable, la chapelle de Peyragude surveille et protège toute la vallée du Lot. Saint Bernard vint y prêcher la croisade, le général Simon de Montfort y passa avant d'aller réduire les Albigeois et Montluc, de terrible mémoire, y écrasa les protestants.

Elle rappelle donc de grands souvenirs. Tout le long du mois de mai, les Bretons avaient déjà coutume de s'y rendre. Cette année, ils s'arrangeront tous pour venir le même dimanche, le 1^{er} mai. Puisse leur nombre justifier la fête pour le présent et l'avenir.

**

Voici l'ordre des cérémonies:

De 7 heures à midi, il y aura des messes sans discontinuer. Les confessionnaux seront aussi ouverts dès 7 heures, heure légale. Chacun communiera à la messe qui lui conviendra.

A 10 h. 1/2: Grand'Messe solennelle pour les Bretons et tous les pèlerins.

A l'Evangile, allocution bretonne traduite en français par M. l'abbé Mévellec, aumônier des Bretons.

Chant de cantiques bretons.

A 3 heures: Vêpres solennelles. Procession avec la statue de Sainte-Anne. Bénédiction du Saint-Sacrement.

“ AU PROGRÈS ”

Tissus Chemiserie

Layette Ameublement

RUE DE LA RÉPUBLIQUE ET RUE PUYANZEAU, PÉRIGUEUX

ADMINISTRATION DU BULLETIN

PERIGORD

Centre de Sainte-Alvère. — Toulgoad, Bourgot, Coguic, Gloreau, à Ste-Alvère; Cloarec, à Ste-Foy; Le Roux, à St-Laurent; Trehen, à Paunat.

Centre de Mussidan. — Le Sauvage, à Mussidan; Jambon, à St-Front; Rouzic, à St-Méard; Le Guen et Coufin, à Neuvic; Blain et Leblond, à Villamblard; Bourdin et Badier, à Beaupouyet; Salaün, à St-Géry.

Divers. — Jégou Pierre, à Cornille; Prigent, à La Chapelle-Gonaguet; Hervé Allain, à Breuilh de Vergt; Berrec'houg, à Montcarré; Guilcher, à Sarlat.

AGENAIS

Centre de Lévignac. — Prédour, Lebas et Yves Godec, à Lévignac; Courtet et Kerc'hoaz, à Caubon.

Centre d'Auradou-Hautefage. — Caugant et Bertholom, à Auradou; Le Moigne, à Hautefage; Lautrédou, à Blémont; Douguet, à la Roque-Timbaut; Le Scao, à Frespech; Branquec, à Causac.

Divers. — Laurent, à Sérignac-de-Lauzun, et Le Coz, à la Chapelle.

ARMAGNAC

Centre de Montréal. — Le Mao, à Gondrin; Bourchis, à Montréal; Renard, à Lannes.

Divers. — Breton, à Peyrusse-Massas (Gers); veuve Calvez, à Gimbrède (Gers); Siquin, à Toulouse; Brosier, à Bordeaux; Soyer Marc, à Lannion (Côtes-du-Nord).

44 abonnements.

COTISATIONS A L'UNION BRETONNE

Périgord. — 1° A titre de Syndicat des Bretons du Périgord: Hervé Allain, à Breuilh de Vergt; Homery, Chapelle-Gonaguet;

2° A titre d'Union Bretonne:

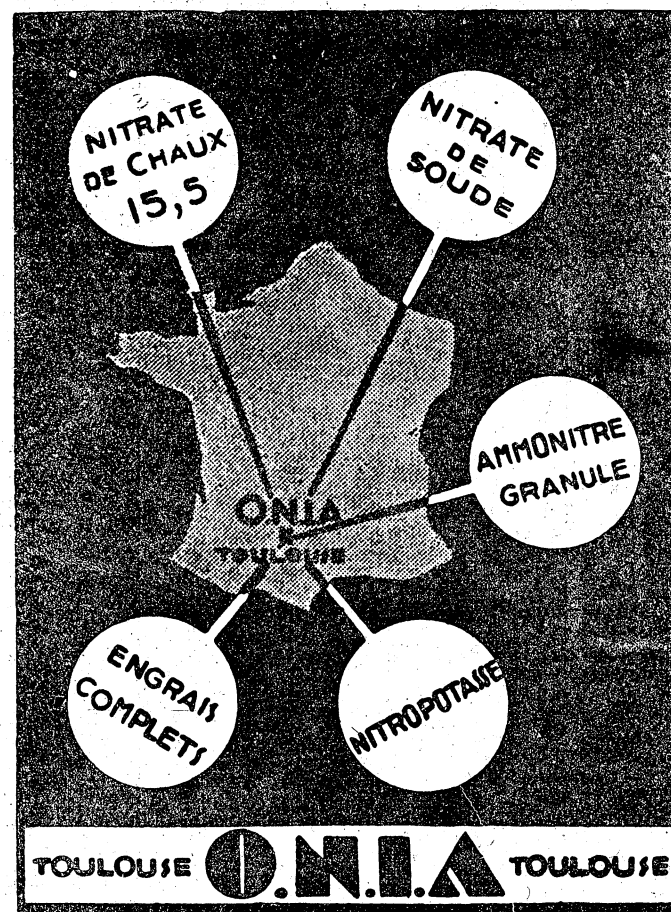
Section de Sainte-Alvère. — Bourgot, Gloreau, Conan, Coguic, Toulgoad, à Ste-Alvère; Le Bail et Le Roux, à St-Laurent; Trehen, à Paunat; Loussouarn,

au Bugue; Le Meur, à St-Georges; Le Gall, au Grand-Castang; Jouhaux, à Lalinde.

Section de Mussidan. — Le Sauvage, à Mussidan; Jambon, à St-Front; Rouzic, à St-Méard; Le Mailloux, à Bourgnac; Coufin et Le Guen, à Neuvic; Blain et Leblond, à Villamblard.

Agenais. — Le Scao, à Frespech; Kergourlay, à Castelmoron; Lebas et Le Rest, à Lévignac, et Pierre Olivier, à Miramont.

27 cotisations. Merci.



GRAND CONGRÈS BRETON

DE BERGERAC, LE 15 MAI

sous la présidence

*de M. le Comte Hervé de GUEBRIANT, président
de l'Union des Syndicats agricoles du Finistère
et Côtes-du-Nord*

Pour nous, émigrés, ce sera le grand événement de l'année 1938.

Ce Congrès, ce rassemblement des bonnes volontés bretonnes, ces états généraux de la colonie dépassent les affaires particulières des familles émigrées de toute la hauteur et de toute la prédominance de l'intérêt général sur les intérêts privés...

Nous nous sommes réunis à Bergerac, l'an dernier, le 7 mars, pour jeter les bases d'une vaste organisation, pour fonder l'Union Bretonne. C'est fait.

Nous nous y réunirons cette année pour étudier en commun les moyens les plus propres à la faire marcher pour le bien des familles émigrées.

Nous le ferons en union avec la Bretagne, la mère-patrie, représentée au Congrès par M. le Comte de Guébriant et par M. le Député bretonnant Louis Montfort, président du Syndicat agricole de Scaer, secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Finistère.

Nous le ferons en union avec les personnalités locales les plus à même de défendre les intérêts des familles paysannes et des familles nombreuses: M. de Presle, président de l'Union des Syndicats agricoles du Périgord-Limousin-Quercy, père de l'émigration; du docteur Verliac, directeur de « l'Agriculteur »; de M^e Morand-Monteil, président des familles nombreuses du Bergeracois.

Nous le ferons en union avec les Sociétés bretonnes de l'Aquitaine et du Languedoc, l'Armor de Bordeaux, les Potred Breiz-Izel de Toulouse, les Bugale Breiz de Marmande, qui travaillent avec tant d'ardeur au développement de l'esprit et du sentiment bretons.

Nous le ferons avec le concours de la vaillante troupe Arvor-Périgord, de tous les Bretons généreux de Guyenne et Gascogne, ceux de l'Angoumois, de l'Armagnac, du Quercy aussi bien que ceux du Périgord, du Limousin et de l'Agenais.

Nous le ferons sous la bénédiction des évêques de Bretagne et surtout des deux excellences qui régissent les diocèses de Quimper et de Léon.

Voici en quels termes elles se sont excusées de ne point être des nôtres le 15 mai:

Mon cher Aumônier,

...Votre Congrès serait très intéressant. M. Lôrec et son Conseil d'administration m'excuseront de ne pas me rendre à leur bonne invitation. Vous exprimerez mes sentiments paternels à vos congressistes. Je les bénis tous, mais mon âge m'interdit les longs voyages et les grandes réunions...

*Adolphe DUPARC,
Evêque de Quimper.*

...Malgré le grand désir que j'ai de vous faire plaisir à tous, je ne puis me décider à entreprendre un si long voyage à l'époque de votre Congrès, qui est le mois de mai, le temps des confirmations et des visites pastorales.

Mais je vous remercie, ainsi que tous ces Messieurs de l'Union Bretonne, de votre sympathie à mon égard, et vous exprime mes regrets de ne pouvoir accepter votre invitation pour Bergerac...

*Auguste COGNEAU,
Evêque de Thabraca.*

* *

Le Congrès comporte deux parties: le matin, une séance de travail et la messe au Petit Séminaire de Bergerac; l'après-midi, une séance de gala breton au théâtre de la ville.

Voici le programme du matin:

A 10 heures, dans la grande salle du Petit Séminaire: Discours d'ouverture de M. Lorec, président de l'Union Bretonne du Sud-Ouest.

Rapport moral et financier de l'Œuvre, par M. l'abbé Mévellec, secrétaire général.

10 h. 1/2: Rapport de M. Aug. Le Bourdonnec, président des chefs de familles nombreuses du canton de Lauzun, en Agenais, sur la famille bretonne émigrée. Discussion.

11 heures: Intervention de M. le Député Montfort et de M^e Morand-Monteil.

11 h. 1/4: Cinq minutes des jeunes, par Pierre Clavier, et discours de M. de Guébriant.

11 h. 3/4: Messe avec chants bretons dans la chapelle du Petit Séminaire. A la sortie, l'heure du photographe.

A midi 1/2: Repas en commun, pendant lequel seront donnés des chants bretons et portés de nombreux toasts.

* *

L'après-midi sera consacré au sentiment breton qu'il importe de raviver par le discours, le chant, la musique et le théâtre.

A 3 heures, paraîtront en scène, pour les danses bretonnes au son du biniou et de la bombarde, le Cercle celtique de Bordeaux, les Bugale Breiz de Marmande et la troupe Arvor de Périgueux, qui chantera en outre le Sao-Breiz-Izel, An tri Angelus, Bro Goz ma Zadoù et le Kousk Breiz-Izel.

A 3 1/2: Conférence de M. Grindorge, président des Bretons de Toulouse, sur l'âme bretonne.

3 h. 3/4: Interprétation de Jean-Marie par la troupe Arvor Périgord.

Clôture par le chant de l'hymne national breton.

Pendant cette séance, des airs de biniou et de bombarde seront exécutés par M. Radenac, secrétaire de Kenvreuriez ar Vinioerien, et un membre de cette Société, tous deux délégués par les sonneurs bretons de Paris.

Il y aura buffet à la séance de l'après-midi: cidre, crêpes et gâteaux bretons.

Les Congressistes ont, en principe, l'entrée gratuite de la séance de gala. Cependant, il leur sera demandé une petite participation pour les frais généraux: location du théâtre, voyage et séjour des sonneurs bretons de Paris, etc., etc...

La parole est au Comité d'organisation du Congrès

Le Conseil d'administration de l'Union Bretonne, après avoir légiféré sur le côté moral et spirituel du

LA GAULOISE
LA LIQUEUR CENTENAIRE PÉRIGUEUX

Congrès, a donné les pleins pouvoirs au Comité d'organisation en ce qui concerne la question matérielle, et voici ses consignes pour la journée:

1° Le prix du banquet est fixé à 15 francs;

2° Les Congressistes ne seront admis aux séances du matin et à la représentation de l'après-midi, que sur présentation de la carte d'Union Bretonne ou du Syndicats des Bretons.

Cette carte coûte 10 francs et sera délivrée à l'entrée des salles.

Elle est familiale. Que les membres de la même famille se groupent donc;

3° L'invitation au Congrès est signifiée par une carte glissée dans chaque bulletin et à retourner le plus tôt possible à M. l'abbé Béchenec, secrétaire du Comité d'organisation. En cas d'hésitation, mieux vaut même s'annoncer de bonne heure. Ainsi aura-t-on le temps de se dédire à point;

4° La petite hermine bretonne sera l'insigne du Congrès. Coût: 1 franc;

5° Le Comité fait appel aux ménagères bretonnes pour les crêpes, comme l'an dernier. Dans le secteur de Périgueux, la mesure est connue. La demander au Secrétariat du Congrès: (abbé Béchenec, petit Séminaire).

6° Il désire que l'on vienne le plus possible en costume breton. Les Sociétés de Bordeaux, Toulouse, Marmande le porteront. Qu'on fasse le même effort ailleurs. M. le Député Montfort lui-même sera en chupenn et chapeau large;

7° Comment dire cela?... Voyons...

Mobilisation des véhicules automobiles

Six voitures ont été déjà gracieusement mises à la disposition du Congrès. Le Comité se réjouit de ce geste... car le problème de la distance se posera pour la plupart des Congressistes.

Il faudra donc que tout le monde s'y mette. L'Union Bretonne fera tout ce qu'elle pourra. Elle organise un car à Marmande et à Périgueux, partant à 8 h. 1/2 sur Bergerac. Que tous ceux qui ont des voitures s'entendent avec les voisins, se proposent aux Commissaires de quartier et fassent l'impossible pour amener un plein chargement.

Ce n'est pas souvent qu'il y a Congrès, et puis ne faut-il pas donner l'exemple de la discipline et de l'organisation?

Quelle belle occasion de resserrer la fraternité bretonne que celle-là, où tous ceux qui veulent vraiment que la colonie marche vers un bel avenir auront à cœur de manifester à Bergerac leur attachement pour la Bretagne et leur confiance dans le bloc émigré.

ATTENTION ! ATTENTION !

Tous les HOMMES et les JEUNES GENS SONT INVITÉS AU CONGRÈS, MATIN ET SOIR, mais *les dames et les jeunes filles ne sont point EXCLUES. Non seulement elles sont DÉSIRÉES à la séance de gala, à 3 heures, mais elles sont même admises au banquet et à la séance de travail.*

Vraiment, le Comité peut-il être plus aimable?

Chapellerie Moderne en tous Genres

Chapeaux de Dames
Parapluies
Vente et Réparations
Grand choix de Cravates

R. BOURDICHON

Rue du Temple — EYMET (Dordogne)

Nouvelles diverses

Les Bretons de Toulouse ont donné leur grande fête annuelle le dimanche 20 mars. Le banquet était présidé par M. Dottin, doyen de la Faculté de lettres de Toulouse. Son père, celtisant de marque, fut doyen de la Faculté de Rennes de longues années durant. La radio suivit toutes les phases de cette belle journée: les toasts, les danses bretonnes, à 4 heures, le défilé des costumes en ville et la réunion du soir.

*
**

Le général de Castelnau, retenu à Paris le 15 mai, a écrit à l'Aumônier des Bretons ses regrets de ne pouvoir assister au Congrès de Bergerac, selon son intention première.

La Foire-Exposition de Périgueux est supprimée. Malgré tout, les Bretons n'ont pas renoncé à l'idée de commémorer la Saint-Mémoire par quelque manifestation artistique.

*
**

L'image de Sainte-Anne d'Auray est arrivée à Saint-Aubin pour la chapelle de Cadelet et une famille bretonne a doté l'église de Saint-Quentin, en Agenais, d'une magnifique statue de Sainte-Anne.

La grand'mère du Christ se doit de bénir plus que jamais les Bretons émigrés.

Souscrivez une ASSURANCE VIE à

la plus puissante mutuelle vie du continent européen

LA

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

Entreprise privée régie par la loi du 17 mars 1905

SÉCURITÉ : Garanties : 4 milliards 221 millions de fr. français.

MUTUALITÉ PURE : Bénéfices de l'exercice 1936 : 112 millions de fr. français, revenant intégralement aux assurés.

Les résultats ci-dessus à fin 1936, sont relatifs à l'ensemble des pays où opère la Société ; étant destinés à servir en France d'élément d'appréciation, ils sont exprimés en fr. français par conversion des différentes monnaies.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A

M. P. de MAGONDEAU, *Inspecteur*

6, rue Denis-Papin, à PÉRIGUEUX — Télég. : **2-39**

CORSETS-CEINTURE — BAS A VARICES

M^{me} LABERDOLIVE

17, Rue Taillefer, 17

(Face à la Maison ARDILLIER)

PÉRIGUEUX

Chaussures

Tél. 917

Michard - Ardillier

4, Cours Montaigne

PÉRIGUEUX

Succursale à SARTLAT

Le Gérant : F.-M. MÉVELLEC.

Imprimerie Périgourdine - 19, Place Francheville, PÉRIGUEUX.

HOTEL DE LA BOULE D'OR
8 et 10, Place Francheville
PÉRIGUEUX

DEJEAN, Propriétaire
Téléphone : 8.78

A. DONY — 2 bis, —
cours Fénelon
VÊTEMENTS
Hommes, Dames, Enfants
CHEMISERIE - BONNETERIE

Quincaillerie des 4-Chemins
OUTILLAGE-MÉNAGE
♦ ♦ ♦ ♦ ♦
R. SÉGONZAC
6, Rue des Mobiles
PÉRIGUEUX

PORCELAINES - CRISTAL
P. DEMON
13, Rue de la République
LOCATION
pour Noces et Banquets

Maison Roger PAIN
10, Place de la Mairie
♦
Spécialité d'articles de ménage
et appareils de chauffage

Maison ARDILLIER
18, Rue Taillefer, 18
♦
SUCCURSALES A :
Thiviers et Ribérac
Chaussures pour Hommes
— Dames et Enfants
•

GRAND CHOIX —
PRIX MODÉRÉS

SEMENCES DE CHOIX
Graines Potagères
Fourragères
d'Arbres et de Fleurs

MARC PERRIER O. M.
9, Place de la Clautre - PÉRIGUEUX

LIBRAIRIE PAPETERIE de la POSTE
A. LISET
12, Rue Gambetta - PÉRIGUEUX
- Téléphone : 812 -
LA MAISON DU STYLO

**LIBRAIRIE
PAPETERIE
● FÉNELON**
R. DOMÈGE
17, Place Bugeaud
— PÉRIGUEUX

**LES
Meilleurs Remèdes**
SE TROUVENT
à la

Pharmacie M. HOMERY
Aux Quatre-Chemins
■ ■

MAISON BRETONNE
Garage de la Cité

M. SEULE
Réparations toutes Marques
CHEMISERIE - CHAPELIERIE - BONNETERIE

«AUX ÉLÉGANTS»
Maison ELBAUM
7, Cours Montaigne - PÉRIGUEUX
Téléphone 6.74